

Zeitschrift: Bulletin Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse, Verband für Elektro-, Energie- und Informationstechnik
Band: 112 (2021)
Heft: 4

Artikel: Kein Abschluss "light" = Pas d'examens "au rabais"
Autor: Möll, Ralph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ruhe vor dem Sturm: Alles ist vorbereitet für das Qualifikationsverfahren.

Kein Abschluss «light»

Netzelektriker/in | Zum zweiten Mal in Folge finden das Qualifikationsverfahren von Netzelektrikerinnen und Netzelektrikern in diesem Jahr unter erschwerten Bedingungen statt. Während im letzten Jahr auf schriftliche Prüfungen verzichtet wurde, sollen diese heuer wieder wie gewohnt stattfinden.

RALPH MÖLL

Das vergangene Jahr wird kaum jemand so schnell vergessen. Zu tiefgreifend waren die Einschnitte und Beschränkungen, welche die Gesellschaft aufgrund der Pandemie erdulden musste. In besonderem Masse dürfte dies auch für Lernende gelten, welche ihre Ausbildung im Jahr 2020 beendet haben. Statt zur krönenden Abschlussprüfung antreten und ihre Leistungsfähigkeit unter Beweis stellen zu können, beendeten viele Lernende ihre Lehre mit verkürzten Qualifikationsverfahren. Schnell kamen Bedenken auf, dass dieser Pandemie-Jahrgang seinen Abschluss «geschenkt» erhalte und dass das Zer-

tifikat daher nicht als gleichwertig zu einem «normalen» Abschluss angesehen werden könne – auch bei den Netzelektrikerinnen und Netzelektrikern.

Diese Befürchtungen haben sich allerdings nicht bewahrheitet. «Mir wäre kein Fall bekannt, bei dem eine Netzelektrikerin oder ein Netzelektriker deswegen benachteiligt worden wäre», sagt Rolf Studer, seit Anfang Jahr Chefexperte für das Qualifikationsverfahren für die Region Bern im Ausbildungszentrum Kallnach (vgl. S. 110). Zwar sei im Vorfeld gewitzelt worden, ob man diesen Lehrabgängern wirklich alle Arbeiten zumuten könne, aber «das ist nur Netzelektriker-

Humor», erklärt Rolf Studer lachend. «Und es ist mir wichtig, zu betonen, dass die Lernenden keinen Abschluss light erhalten, sondern eine richtige Prüfung absolviert haben.»

Keine schriftliche Prüfung, sonst war fast alles wie gehabt

In der Tat absolvierten die Lernenden bis auf die schriftliche Prüfung fast das normale Programm, welches jeweils am Qualifikationsverfahren ansteht. Die praktischen Prüfungen dauerten 12 statt 16 Stunden und fanden für einmal in Vierer- anstatt in den üblichen Fünfer-Gruppen statt. Zusammen mit dem jeweiligen Experten waren so nie mehr

als die maximal erlaubte Zahl von fünf Personen versammelt. Anstelle der schriftlichen Prüfungen floss in diesem Jahr neben der Erfahrungsnote aus den überbetrieblichen Kursen auch eine Erfahrungsnote aus den Leistungen in der Berufsschule in die Bewertung mit ein.

Die Lernenden wird das gefreut haben, mussten sie so doch weniger Theorie büffeln. «Als feststand, dass es keine schriftlichen Prüfungen geben würde, war bei einigen schon ein gewisser Spannungsabfall zu bemerken», sagt Rolf Studer, der als Leiter Gebiet Solothurn bei der AEK Onyx arbeitet. Er habe aber auch erlebt, dass Lernende enttäuscht gewesen seien, weil sie gerne in der schriftlichen Prüfung gezeigt hätten, was sie auf dem Kasten haben. «Wir hatten ausserdem Repetenten, welche das Qualifikationsverfahren 2019 nicht bestanden hatten, und nun gerne hätten beweisen wollen, dass sie in ihrem Zusatzjahr Gas gegeben haben.»

Handschuhe, Hygienemasken, Fünfer-Gruppen ...

Eine spezielle Anspannung hat Rolf Studer bei den Lernenden aber nicht ausmachen können: «Das Stressniveau ist bei einer Abschlussprüfung sowieso schon hoch, und aufgrund der grosszügigen Räumlichkeiten in Kallnach waren wir nur minimal eingeschränkt.» So mussten beispielsweise die Experten ständig Handschuhe tragen. Nicht so die Kandidaten, weil das ihre Arbeit behindert hätte. Natürlich galt generell Maskenpflicht, und das Mittagessen wurde in mehreren Schichten in verschiedenen Räumen eingenommen. Und natürlich mussten die Messgeräte

und Werkzeuge nach jedem Kandidaten desinfiziert werden.

Der grösste Aufwand sei im Vorfeld angefallen, sagt Rolf Studer. Er sei zwar damals noch nicht Chefexperte gewesen, wisse aber von seinem Vorgänger Rudolf Schneider, wie intensiv diese Phase gewesen sei. Neben all den Vorbereitungsarbeiten und administrativen Aufgaben, die sowieso anfallen, seien auch noch Abklärungen, ob und wie das Qualifikationsverfahren stattfinden kann, dazugekommen. Der Aufwand vor und während des Qualifikationsverfahrens hat sich jedoch auszahlt: «Wir hatten keinen Fall zu vermelden und mussten niemanden mit Symptomen nach Hause schicken. Darüber sind wir sehr froh.» Auch hätten weder Experten noch Lernende Bedenken oder gar Angst, sich zu infizieren, gehabt. «Alle fühlten sich wohl während der Prüfung.»

«Anspannung ja, aber nicht wegen der Massnahmen»

Einer, der das bestätigen kann, ist Tobias Studer. Der junge Mann aus dem solothurnischen Deitingen arbeitet in der Nachbargemeinde Luterbach bei der dortigen Niederlassung der Arnold AG als Netzelektriker. In diesem Betrieb hatte er auch seine Lehre absolviert, welche er 2020 am oben beschriebenen Qualifikationsverfahren in Kallnach erfolgreich abgeschlossen hat. «Natürlich war ich angespannt, aber nicht wegen der Pandemie, sondern wegen der Abschlussprüfung.» Die Massnahmen seien für die Kandidaten definitiv nicht im Zentrum gestanden, weil sie auf die Prüfung konzentriert gewesen seien.

Dass er keine schriftliche Prüfung ablegen musste, kam Tobias Studer zupass: «Das nahm schon ziemlich viel Druck weg vor der Prüfung. Ich fand das gut, da ich mich so voll und ganz auf die praktische Prüfung konzentrieren und vorbereiten konnte. Dass die Leistungen in der Berufsschule stärker gewichtet wurden, finde ich in Ordnung, denn dort hat man ja auch schon viel Zeit investiert, um gute Noten zu kriegen.» Tobias Studer ist übrigens der Sohn von Rolf Studer, allerdings habe der Senior bei der Berufswahl keinesfalls auf den Junior eingewirkt, betonen beide unisono.

Qualifikationsverfahren 2021 wird komplett durchgeführt

Beim nächsten Qualifikationsverfahren, das in rund zwei Monaten ansteht, werden sowohl die schriftliche als auch die praktische Prüfung durchgeführt. «Wir haben Anfang Februar grünes Licht erhalten, dass wir das Qualifikationsverfahren im normalen Rahmen durchführen können; unabhängig davon, ob der Bundesrat allfällige weitere Öffnungsschritten beschliesst oder nicht.» Neben den allgemein gültigen Hygiene- und Abstandsmassnahmen habe man dafür nur den Ablauf der Prüfung leicht anpassen müssen: «Statt am Montagnachmittag findet die schriftliche Prüfung in diesem Jahr am Freitag statt. So können wir die mobilen Anlagen für die praktischen Prüfungen schon vorgängig einrichten und am Donnerstagabend wieder abbauen.»

Autor

Ralph Möll ist Chefredaktor VSE.
→ VSE, 5000 Aarau
→ ralph.moell@strom.ch



VSE-Mitgliedschaft
Wir unterstützen Sie

Als EVU oder Dienstleister der Branche profitieren Sie von zahlreichen Vorteilen einer Mitgliedschaft.

strom.ch/mitgliedschaft

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere

VSE



Halle d'exercices Cifer.

Pas d'examens « au rabais »

Procédures de qualification | Pour la deuxième année consécutive, les procédures de qualification (PQ) des électricien-nes de réseau se déroulent dans des conditions plus difficiles. Si les examens écrits et oraux ont été supprimés en 2020, les évaluations pratiques ont bien eu lieu, à la satisfaction générale.

VALÉRIE BOURDIN

L'année dernière aura marqué la plus grande crise sanitaire, économique et sociale depuis les cent dernières années. Tout le monde a été touché, que ce soit au niveau privé, professionnel ou scolaire. La branche électrique n'a pas été épargnée. Il a fallu garantir le bon fonctionnement du réseau, tout en assurant la relève dans le cadre de la formation.

Les électriciens de réseau sont la garantie de la durabilité dans le secteur de l'électricité. En Suisse romande, c'est Cifer qui prend en charge les cours préparatoires. Au cours d'une formation de 3 ans, les candidats au titre d'électricien-ne de réseau apprennent à maîtriser différentes activités et com-

portements nécessaires à l'obtention de leur certificat fédéral de capacité (CFC).

Des conditions régionales différentes

En préambule, il convient de rappeler que lors de la première vague Covid, la Romandie, comme le Tessin, n'a pas vécu les mêmes problématiques que les autres régions helvétiques. Les cas et hospitalisations étaient significativement plus élevés dans ces cantons, ayant logiquement pour conséquence des décisions sanitaires plus contraignantes.

Dans le canton de Vaud, c'est la Dgep (Direction générale de l'enseignement postobligatoire) qui a transmis les

règles sanitaires cantonales en vigueur, suscitant « une certaine incompréhension de la part des collègues suisses alémaniques » selon Jean Autier, responsable du développement organisationnel à Cifer. Les conséquences directes sur l'organisation des procédures de qualification (PQ) étaient les suivantes: 2 mètres de distance ou port du masque obligatoire, maximum de 5 personnes par salle ou épreuve d'examen (experts compris).

Difficultés d'organisation aux niveaux national et cantonal

Il a d'abord fallu trouver un consensus au niveau national pour une PQ de durée réduite dont l'organisation soit

admissible en termes de ressources d'experts (en provenance d'entreprises avec leur propre crise sanitaire à gérer), d'infrastructures et financières (surcoûts engendrés). Ensuite, il était question d'intervenir au niveau cantonal. Il s'agissait de convaincre le canton de Vaud qu'il était possible d'envisager un concept sanitaire – avec un métier pour un centre – permettant d'effectuer l'examen de Travail Pratique Prescrit (TPP).

En même temps, il fallait se tenir prêts avec une demande de dérogation pour appliquer la variante « pas d'examen pratique en Romandie », comme le rappelle Jean Autier. Il était également question de convaincre le canton de Vaud qu'une telle décision impacterait les autres cantons romands qui ne partageaient pas forcément le même avis et que la Romandie serait le seul centre à ne pas réaliser un TPP.

En matière d'organisation et de mise en œuvre, il a fallu mettre en place des restrictions sanitaires dans les infrastructures, nécessitant de revoir complètement la grille horaire. La Romandie ayant le plus grand nombre de candidats « Energie », les conséquences n'étaient pas du tout les mêmes que pour d'autres cantons comme Lucerne ou Coire (avec respectivement $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ des candidats). Il tient à cœur à Jean Autier de préciser que « ce défi organisationnel n'aurait pu se faire sans l'équipe Cifer et la disponibilité des experts en provenance des sociétés partenaires. »

Le souci de la contamination et de la quarantaine

Le centre romand d'examens a particulièrement prêté attention à mettre en place une procédure sanitaire avec un centre médical en cas de suspicion de cas Covid durant la PQ. Un gros enjeu était également de passer le contrôle de l'inspection du travail pendant la procédure afin de ne pas stopper les épreuves d'examen.

Jean Autier relève trois grands soucis qui l'ont accompagné. Tout d'abord, la suspicion ou un cas avéré de Covid durant la PQ dont la conséquence est la mise en quarantaine des candidats ou des experts. A ne pas négliger non plus, la nécessité de rassurer les personnes sur place que tout était mis en œuvre pour que les examens se déroulent dans les meilleures conditions. Enfin, bien appli-



Atelier pratique.

quer les règles sanitaires dont la distanciation sociale lors des moments de pause ou de latence entre les épreuves. Pour ce faire, des tables individuelles nominatives ont été mises en place.

Des épreuves importantes pour les candidats, gage de qualité

Pour le responsable du développement organisationnel à Cifer, les candidats ont relativement bien vécu leurs épreuves, au regard des circonstances sanitaires. Ils ne semblent pas avoir été impactés par ces mesures et ont bien compris le bien-fondé des dispositions prises. Le climat était bien plus silencieux du fait d'une organisation à 5 personnes (3 candidats et 2 experts).

Pour ce qui est de la suppression nationale de l'épreuve écrite des connaissances professionnelles, Jean Autier pense que c'était un soulagement pour certains candidats. Raoul Pellaton, candidat vaudois aux TPP, ne partage pas cet avis. Il aurait souhaité, avec le recul et les mesures sanitaires mises en place, que ces épreuves aient lieu. « Une histoire de fierté personnelle et de sentiment d'avoir eu le même traitement que les autres années ».

Bien qu'une faible minorité aurait espéré ne pas avoir d'épreuve TPP, la plupart des candidats étaient satisfaits de faire un examen, gage de qualité et d'employabilité. Certains ont même remercié Cifer. Raoul Pellaton et Samuel Brügger (candidat fribourgeois) font clairement partie des heureux. Ce dernier de préciser qu'il aurait vraiment eu « le sentiment d'obtenir un CFC au rabais, si les épreuves pratiques avaient elles-mêmes été annulées. »

Encore du potentiel d'amélioration

Si la crise Covid et les enjeux sanitaires en découlant ont bien été gérés, il est important que des entités comme l'Or-Tra (Organisation du monde du travail pour la formation professionnelle) évoluent dans la compréhension réciproque des situations ou des problématiques différentes des centres. Jean Autier déplore qu'aujourd'hui encore, on puisse entendre ou lire que c'est « à cause de la Romandie » que le TPP complet n'a pas pu être effectué. C'est un fait « inadmissible », selon lui. Il est donc indispensable de tirer les leçons du passé et d'en faire des scénarios pour le futur, avec des variantes « best – base – worst case ». Et c'est là que « les centres n'ayant pas de souci organisationnel lié à leur faible nombre de candidats, doivent clairement mieux être à l'écoute des autres. »

Au niveau des restrictions imposées, notamment pour le nombre de personnes, les tendances des formations certifiantes ont évolué avec l'expérience de gestion de la crise sanitaire. Ainsi, dans le futur, il ne devrait plus y avoir de restriction de 5 personnes pour le TPP, élément qui constitue la principale remise en question organisationnelle. Les gestes barrières étant depuis des mois presque devenus un réflexe, cela devrait favoriser la PQ2021.

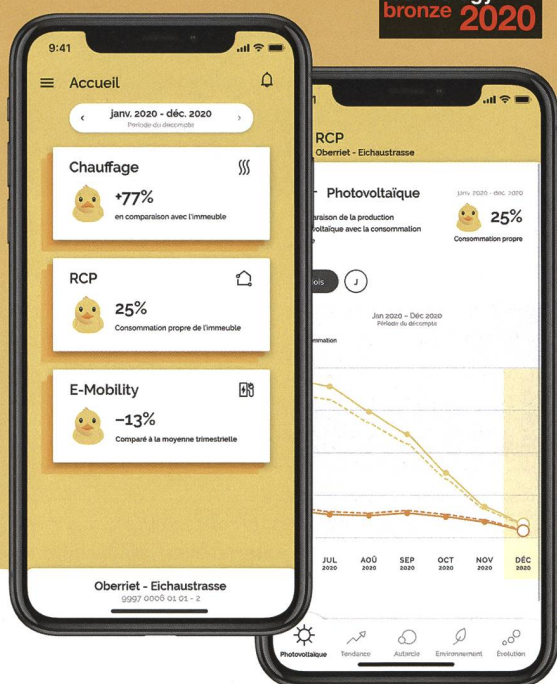
Auteure

Valérie Bourdin est rédactrice AES.
→ AES, 1003 Lausanne
→ valerie.bourdin@electricite.ch

Un chaleureux remerciement à Monsieur Jean Autier, responsable du développement organisationnel à Cifer, ainsi qu'à Messieurs Raoul Pellaton et Samuel Brügger, candidats ayant passé leur TPP d'électricien de réseau, d'avoir répondu aux questions du Bulletin.

Pas besoin d'être Edison pour avoir des idées lumineuses sur les économies d'énergie.

best of
swiss
web
technology
bronze
2020



Regroupements dans le cadre de la consommation propre avec NeoVac : une valeur ajoutée pour les maîtres d'ouvrage et les habitants.

NeoVac est le leader du marché dans le domaine des décomptes individuels des frais d'énergie et d'eau. Nous produisons des conseils, fournissons la technique de mesure, réalisons des optimisations de la consommation propre, offrons des services de décompte et disposons d'un réseau de distribution dans toute la Suisse. Et grâce à notre app intelligente « NeoVac myEnergy », les propriétaires tout comme les locataires savent à tout moment où en est leur consommation d'énergie individuelle.

neovac.ch/fr/zev

HOME OF METERING **NeoVac**

Pourquoi une centrale ... si c'est possible sans?! NeuroKom® IP

Sans serveur et via le réseau IP – le système intercom NeuroKom® IP fonctionne parfaitement sans centrale. L'intelligence de l'installation est répartie sur les différents interphones. Il n'existe donc pas de «single point of failure». Des interphones polyvalents permettent des produits appropriés pour chaque domaine d'application: pour la police, l'industrie, les banques, centres de formation, services du feu, parkings, hôpitaux etc.



KO(H)
www.kochag.ch